

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 1 de 8

**1. Identification****Identificateur de produit**

SG250

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de placage

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Hottinger Brüel & Kjaer  
Rue: Im Tiefen See 45  
Lieu: D-64293 Darmstadt  
Téléphone: +49 (0)6151 803-0  
Internet: www.hbm.com  
Service responsable: support@hbm.com

**2. Identification des dangers****Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Réservé aux utilisateurs professionnels

**Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml****Mentions de danger**

H412

**Autres dangers**

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**3. Composition/information sur les ingrédients****Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
1185-55-3	Triméthoxyméthylsilan	2,1-3,5 %
556-67-2	octamé thylcycloté trasiloxane	0,05-0,21 %
67-56-1	méthanol	< 1 %

Texte des phrases H: voir RUBRIQUE 16.

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 2 de 8

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Dénomination chimique	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
556-67-2	209-136-7	octamé thylcycloté trasiloxane	0,05-0,21 %
		M chron.; H410: M=10	
67-56-1	200-659-6	méthanol	< 1 %
		par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10	

**Information supplémentaire**

Le mélange ne contient pas de constituants classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément au Règlement CE 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT/vPvB, ni figurant dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

**4. Premiers soins****Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.  
Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.  
En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.  
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

**Après contact avec la peau**

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Appeler immédiatement un médecin.  
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.  
NE PAS faire vomir.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Aucune information disponible.

**5. Mesures à prendre en cas d'incendie****Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau  
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**Dangers spécifiques du produit dangereux**

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion.

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 3 de 8

Produits de décomposition dangereux: suie. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Utiliser une protection respiratoire adéquate

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage****Autres informations**

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Evacuation: voir rubrique 13

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

**7. Manutention et stockage****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Protection individuelle: voir rubrique 8

Ne pas vider le récipient avec de la pression. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stockier conformément à: Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV).

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Conseils pour le stockage en commun**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**

SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 4 de 8

**Conseils supplémentaires**

Aucune information disponible.

**Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection des yeux/du visage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Protection des mains**

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

**Protection de la peau**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Protection respiratoire**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	blanchâtre
Odeur:	neutre

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur: non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation: non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point de sublimation: non déterminé

Point de ramollissement: non déterminé

Point d'écoulement: non déterminé

non déterminé:

Point d'éclair: 100 °C

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible EN ISO 9038

**Inflammabilité**

solide/liquide: non déterminé

gaz: non déterminé

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 5 de 8

**Dangers d'explosion**

négligeable

Limite inférieure d'explosibilité: négligeable

Limite supérieure d'explosibilité: négligeable

Température d'auto-inflammation: négligeable

**Température d'inflammation spontanée**

solide: négligeable

gaz: négligeable

Température de décomposition: négligeable

**Propriétés comburantes**

négligeable

Tension de vapeur: non déterminé

(à 20 °C)

Tension de vapeur: non déterminé

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C): 1,05 g/cm<sup>3</sup> DIN 53217

Densité apparente: non déterminé

Hydrosolubilité: non déterminé

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé

Viscosité dynamique: 300 mPa·s

(à 25 °C)

Viscosité cinématique: non déterminé

Durée d'écoulement: non déterminé

(à 23 °C)

Densité de vapeur relative: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: négligeable

Teneur en solvant: non déterminé

**Autres données**

Teneur en corps solides: non déterminé

Aucune information disponible.

**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Aucune information disponible.

**Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**Risque de réactions dangereuses**

Réaction exothermique avec: Comburant, Acide fort, Base forte

**Conditions à éviter**

En cas d'échauffement: Formation de: Produits de décomposition dangereux

**Matériaux incompatibles**

Aucune information disponible.

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 6 de 8

**Produits de décomposition dangereux**Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone**Information supplémentaire**

Aucune information disponible.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) 62500,0 mg/kg; ATE (cutanée) 187500,0 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 1875,00 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 312,500 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Expériences tirées de la pratique**Après contact avec les yeux:  
Irritant pour les yeux. (reversible.)**Information supplémentaire**Pas de données disponibles pour le mélange.  
Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].  
Référence à d'autres sections: 2, 3**12. Données écologiques****Écotoxicité**

Aucune information disponible.

**Persistance et dégradation**

Aucune information disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 7 de 8

Aucune information disponible.

**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**13. Données sur l'élimination****Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**14. Informations relatives au transport****Canadien TMD****Appellation réglementaire:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Classe(s) de danger relative au transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Classe(s) de danger relative au transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Risques pour l'Environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**15. Informations sur la réglementation****Réglementation canadienne****Information supplémentaire**

## SG250

Date de révision: 28.07.2022

Page 8 de 8

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**16. Autres informations****Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le SGH**

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H (numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*